

2018-11-26

Lundi, le 26 novembre 2018

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, vingt-six novembre deux mille dix-huit (26-11-18) à vingt heures trente au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Adrien Gagnon
Siège N° 2 = Richard Viau
Siège N° 3 = Claude Dupont
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Maxime Allard
Siège N° 6 = Francis Picard

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

Ordre du jour

- 1° Démission de Sylvie Berthaud ;
- 2° Inneo Environnement ;
- 3° Route 257 ;
- 4° Emprunt temporaire – Subvention Route 257 (180 000 \$) ;

DÉMISSION DE SYLVIE BERTHAUD

Les membres du conseil ont pris connaissance des documents reçus de madame Berthaud, soit : une lettre de démission ainsi qu'un compte-rendu des dernières activités environnementales. Une lettre sera envoyée à madame Berthaud.

INNEO ENVIRONNEMENT – PRÉ-RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE

201811-264

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise les travaux de pré-réhabilitation (étapes 1 à 3) au coût de 3 000 \$.

Adoptée

ROUTE 257

ATTENDU QUE le produit d'appel majeur de la MRC des Sources est le parc régional du Mont Ham;

ATTENDU QUE le parc régional du Mont Ham attire annuellement tout près de 40 000 visiteurs et qu'il est par le fait même un attrait touristique majeur de la région;

ATTENDU QUE des promoteurs ont déjà commencé à démontrer de l'intérêt pour des projets qui maximiseront les retombées économiques;

ATTENDU QU' un projet de développement résidentiel a débuté récemment et que celui-ci permettra à une trentaine de personnes ou famille de s'établir dans la Municipalité de Ham-Sud;

ATTENDU QU' un partenariat a été conclu avec la Nation Waban-Aki et que de nombreux projets sont présentement en développement;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adrien et la Municipalité de Ham-Sud ont investi des sommes majeures afin d'en retirer des retombées économiques;

ATTENDU QUE la route 257 fait présentement l'objet d'un projet de reconstruction;

ATTENDU QUE la route 257 est un tronçon de la Route des Sommets qui est une route touristique;

201811-265

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Richard Viau

Et résolu

QUE la Municipalité de Saint-Adrien et la Municipalité de Ham-Sud demandent à la MRC des Sources d'inclure à l'intérieur du Schéma d'aménagement et de développement durable, la reconnaissance de la route 257, entre la route 216 et le chemin Gosford, en tant que route touristique et culturelle et ce, dans l'éventualité où des projets de développement nous seraient soumis à court ou à moyen terme.

Adoptée

**FINANCEMENT TEMPORAIRE – SUBVENTION À RECEVOIR
« PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE »**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une lettre confirmant l'octroi d'une subvention au montant de 180 000 \$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les travaux d'amélioration sur la route 257 ;

201811-266

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Francis Picard
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande un financement temporaire au montant de 180 000 \$ auprès de la Caisse Desjardins des Sources ;

QUE le maire, Pierre Therrien ainsi que la directrice générale, Maryse Ducharme soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires à cet effet.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201811-267

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

